

1669 August 14., Zug

A

SCHREIBEN VON [HEINRICH II.] ZURLAUBEN<sup>1</sup> AN [BENOIT II CIZE], BARON DE GRESY, "CONTE DE PICET [=PECETO], CONSEILLER DE SON ALTESSE ROYALE [KARL EMANUEL II.] DE SAVOYE, ET SON AMBASSADEUR EXTRAORDINAIRE ES LIGUES SUISSES", LUZERN

---

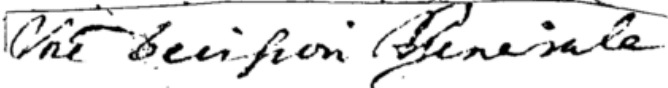
*"Les Occurences Obstantes me font prendre la liberté de faire ces lignes a Vostre Excellence, pour luy remercier de la Grace qu'elle m'a temoigné par ses Bienfaits et la lettre de Recomendation dernièrement a Baden [wo Grésy offenbar persönlich an der Jahrrechnung vom 30. Juni teilgenommen hatte]<sup>2</sup>, et pour Luy donner cet advis expres, que Nostre Cabale Espagnosle prouduira ses efforts au premier conseil General [gemeint anlässlich der nächsten Sitzung des Stadt- und Amtsrates], qui se tiendra apres la Recepte de l'Abscheid de Baden, pour faire casser la Declaration que ledict Conseil Vous avoit mis es mains, sous pretexte que Nos Communes [gemeint die Gemeindeversammlungen von Aegeri, Menzingen und Baar sowie der Stadt Zug] ayent cy devant accordéz à M.<sup>rs</sup> [Schultheiss und Rat] de Berne la deffense du Pays de Veau [=Waadt] ensemblement à la Maison [H a b s b u r g-] d'Autriche Celle des Villes forrestieres<sup>3</sup>, Mais Voyant que Nos Espagnols se servent en cela d'Equivoque et d'une Explication Indirecte au Decret de Nos dictes Communes aux quelles JI fut à lors proposé purement que la Patrie periclitoit à éstre Invuadée par des Puissances diverses a l'esgard du Pays de Veau, et qu'en cette Consideration Nous ne pourrions en User de necessité plus seurement que d'envoyer quelques Troupes à la requeste de ... Berne pour la deffense de leur Estat Helvetique mais non dans la Resolution, que Nos Troupes entreroient effectivement dans ledict Pays de Veau, et pour faciliter leur Cabasle Jls prosoient audites Communes qu'en cas que l'on accordast audit Berne la diffence du Pays de Veau, que les Cantons Protestants se declareroient reciproquement pour la deffence des Villes forrestieres ce qui n'est pas encore en sa perfection. Et sur toutes Ces Resolutions, et Affaires, qui se sont negociéz à Baden et d'autres Diettes Nos dites Communes n'y ont Jamais eu aucun rapport ny Relation necessaire du depuis de sorte que si presentement au Conseil General en vertu des sentiments cy dessus On cassoit la Declaration qu'avez es mains, Je ne veois remede plus souverain que de rappeler aux Communes pour apprendre comme toutes Choses sont Constituéz et en attendre une ... [?]<sup>4</sup> Generale en leurs faisant entendre les Raisons necessaires pour les desabuser*

des fausses demarches qu'on les fait faire au prejudice de la Religion & de la Conservation de Nostre tranqui[ill]ite; Voicy donques la Constitution entiere de Nostre Canton, avec mes simples sentiments sur ce subiect sauf les Ordres et Commandemens de V:E: et dont J'espere estre honoré dans toutes les Occasions ou Il s'agira du service que Je pourray rendre ... a son Al[tesse] Royale, et à la satisfaction de V.E. Et Comme J'estime estre necessaire d'avoir sans delay es mains, Une deduction et esclaircissement sur la Restitution faite a S.A.Royale des Provinces ou Pays aliénez par ... Berne, J'espere qu'il plaira a V. Excellence de me la envoyer par escrit suffisamment dans sa substance & Conditions pour m'en servir au besoing, J'ay envoyé Vostre Lettre a Mon frere [K o n r a d IV. Zurlauben] a Paris<sup>5</sup>, dont J'en attends sa Responce; Cependant Il m'a mandé que le Roy [L u d w i g XIV.] luy avoit donné la Charge de Capitaine & Premier Major du Regiment de fürstenberg en garnison à Lisle [=Lille], ce qui Nous servira d'autant de Consolation de Nos Malheurs passéz [- 1668 war die Gardekompagnie von Heinrich II. Zurlauben entlassen worden! -], et raffermira le zele que Nous portons constament pour son service où Il s'agit dans les occasions presentes de mesme que de Celuy de son A.Royale, à l'égard de la declaration outre la fausse levee que les Espagnols font valoir dans le dessein de leur persecution [- angebliches Aufbruchsbegehren von Mailand/Spanien für die von Frankreich eingenommene Freigrafschaft Burgund -]<sup>6</sup>; les ... [IV] Cantons [V kath. Orte ausg. LU] tiendront une assemblee samedy prochain a Brunnen<sup>7</sup> au subiect d'un peage du lac [Vierwaldstättersee] que Mrs. [Schultheiss und Rat] de Lucerne veulent nouvellement Imposer [- Zinnenzoll zu Weggīs -]<sup>8</sup>, où sans doute Il se machinera encores quelques fourberie Espagnosles: et finissant Je demende tres humbles excuses de la longueur de ma lettre, et prie Dieu de conserver V:E:, Mad.<sup>me</sup> l'Ambassadrice [Violante-Cathérine-Adélaïde Asinari, Comtesse de P e c e t o] et sa tres Genereuse succession en parfaite santé & sa sainte Grace".

1) Die Unterschrift lautet "H:Z:L:"

2) s. EA VI 1, 781 xx

3) vgl. etwa EA VI 1, 737 f [gemeineidg. Tagsatzung vom 19. Februar 1668 in Baden] und 740 d [Konferenz der kath. Orte vom 12.-13. März 1668 in Luzern]

4)  = decision generale?

5) s. AH 56/77

6) s. etwa AH 44/107

7) s. EA VI 1, 785 (Nr. 500). Zug war auf dieser Konferenz nicht durch B e a t J a k o b I. Zurlauben vertreten.

8) s. ebenda 785 a